Publié le **20 - 12 - 2019**

**Après Matignon**

Compte rendu de François Hommeril, président de la CFE-CGC, à l’issue des rencontres avec le Premier ministre Edouard Philippe.

Cher(e)s collègues,

Les réunions bilatérales et la plénière ont eu lieu avec le Premier ministre, suivies de son annonce publique hier soir. Sans surprise hélas, le gouvernement nous a signifié sa volonté de maintenir son projet en l’état ou quasiment. Les aménagements qui resteraient possibles le seraient essentiellement par amendements, puisque la trêve de Noël est là et que les commissions consultatives sur l’avant-projet sont convoquées à se réunir dès le 8 janvier 2020. Ces aménagements porteraient sur des thèmes qui, sans être dénués d’importance, ne constituaient pas le cœur de nos revendications ou de nos inquiétudes sur l’avenir de notre système de retraite.

En clair, le projet est maintenu sur les trois plafonds, la gouvernance « de caution » sous la direction de l’exécutif et le contrôle du parlement, la non-compensation des années de bonification pour les femmes ayant eu des enfants, la prise en compte de l’intégralité de la carrière pour le calcul des pensions, etc… Le clou étant que, ce que certains qualifient "d'avancées" sont des redites de ce qui a déjà été présenté au CESE le 11 décembre et détaillé dans le dossier de presse. Ainsi, le Premier ministre nous propose d'engager (de nouveau) des réunions de travail dès le 6 janvier 2020, sur les questions suivantes :

**Pénibilité**

* Amélioration du dispositif sur le travail de nuit (public visé les aides-soignantes)
* Travail en poste
* Poly-exposition : "prêt à entendre nos propositions" (sic)

A noter que l'examen des risques psychosociaux au registre de la pénibilité n'est pas à l'ordre du jour.

**Fin de carrières**

* Avancer sur la retraite progressive (ici la promesse est faite d’examiner l’élargissement du dispositif aux cadres au forfait)
* Départ anticipé : Déplafonnement et aménagement des fins de carrières à l'hôpital.
* Reconversion et emploi des seniors (évocation vague et brumeuse déjà à l’agenda du ministère du Travail depuis plusieurs semaines)

Les organisations patronales ont redit d'un seul cœur qu'elles n'étaient pas demandeuses de la réforme et que toute hypothèse levée, rien ne devait coûter plus cher aux entreprises, et y compris en premier lieu, ce que le Premier ministre nous présentait comme des avancées.

Les positions des OS sont bien connues depuis des semaines, elles ont été redites dans la salle, puis devant les journalistes.

Nous n’avons été ni entendus ni écoutés, que ce soit dans nos interactions directes avec le gouvernement ou par l’intermédiaire de la mobilisation dans la rue. La CFE-CGC a eu encore une fois l'occasion de redire les raisons pour lesquelles ce projet était inutile et dangereux, expliquant les raisons de nos craintes sur la diminution des pensions à terme et la mise en déséquilibre du futur régime.

Se pose donc la question de la suite : l’intersyndicale du 17 décembre 2019 au soir avait préparé un communiqué potentiellement unitaire prévoyant deux types d’action :

* La poursuite des grèves engagées et des actions collectives d’ici la fin de l’année
* La préemption d’une date, le 9 janvier 2020, pour une troisième manifestation nationale interprofessionnelle

A l’intersyndicale, nous avons fait savoir que nous ne pouvions pas nous associer à un communiqué prévoyant des actions immédiates précédant le rendez-vous de Matignon. En revanche, en cohérence avec l’engagement de la CFE-CGC dans les mobilisations des 5 et 17 décembre, nous participerons à la manifestation programmée pour le 9 janvier 2020.

Voilà, cher(e)s collègues, où nous en sommes à quelques jours de Noël, conscients que cette trêve qui s'engage aujourd'hui sera fort utile à reposer les corps et les esprits.

Je veux à nouveau vous remercier pour votre engagement unanime dans la position de la Confédération et aussi pour l'attitude remarquable de nos militants dans la mobilisation et l'unité. Ce dossier est loin d'être refermé, il s'écrit chapitre par chapitre et nous pouvons être fiers de la place que la CFE-CGC tient dans cette histoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Amicalement,

**François Hommeril**

Publié le **16 - 12 - 2019**

**Retraites : la CFE-CGC toujours mobilisée contre un projet dangereux**

Les annonces gouvernementales dévoilant le contenu du projet de réforme des retraites ont confirmé tous les doutes exprimés durant la concertation par la CFE-CGC qui se joindra à la mobilisation nationale du 17 décembre.



Fidèle à sa ligne de conduite et à ses analyses, la CFE-CGC a réaffirmé sa vive opposition [**suite aux annonces faites par Edouard Philippe le 11 décembre**](https://www.cfecgc.org/actualites/le-brouillard-se-dissipe-les-craintes-se-confirment), dévoilant le contenu du projet gouvernemental (système universel par points, âge pivot, fin progressive des régimes spéciaux…) de réforme des retraites. *« Cette réforme ouvre des gouffres d’incertitudes pour les salariés du privé et les agents publics*, souligne François Hommeril, président confédéral. *Le gouvernement continue de penser qu'il a raison contre tout le monde, cela n'a aucun sens. »*

**FRANÇOIS HOMMERIL*: « AVEC CE PROJET, TOUT LE MONDE Y PERDRA »***

Le président confédéral pointe les contours d’un projet de réforme inutile et dangereux*: « D'une façon générale, tout le monde y perdra. Les salariés du privé qui ont accumulé des réserves pour faire face au déséquilibre démographique vont évidemment y perdre. Tout le monde sait que les 130 milliards d'euros de réserves vont être utilisés pour financer la convergence des différents régimes et transformer les retraites en une annexe du budget. Le projet pénalise les carrières ascendantes et les carrières incomplètes vont être particulièrement touchées, notamment celles des femmes. »

« Le projet a un volet qui, petit à petit, est d’inciter à la capitalisation,* abonde Pierre Roger, secrétaire national confédéral en charge de la protection sociale et chef de file CFE-CGC durant la concertation*. D’autre part, le Conseil d’orientation des retraites (COR) a fait une étude qui conclut qu’il n’y a pas d’urgence à faire une réforme. »*

**DE NOMBREUSES SOURCES D’INQUIÉTUDE ET UN GOUVERNEMENT QUI RESTE SOURD**

Nettoyé des longs développements démagogiques sur la justice et l’universalité, il reste du discours du Premier ministre une réaffirmation de la mise en place d’un régime par points, d’une pseudo gouvernance par les partenaires sociaux dans un cadrage serré et sous tutelle du Parlement, d’un effort soit non chiffré soit en deçà du niveau actuel pour les femmes. Pour la CFE-CGC, le maintien de l’âge pivot à 64 ans, sans connaître l’ampleur des décotes appliquées, continue d’être problématique. La CFE-CGC déplore également que les aménagements demandés pour prendre en compte la pénibilité et les catégories actives ne soient pas évoqués.

Autre source d’inquiétude : la confirmation que l’assiette de cotisation passe de 8 à 3 plafonds de sécurité sociale, avec pour conséquence la certitude d’un déficit structurel dans le nouveau régime pour garantir les droits acquis et l’entrée de régimes complémentaires par capitalisation pour couvrir les droits futurs au-delà de 3 plafonds.

Alors que la CFE-CGC attendait des infléchissements sensibles et l’ouverture d’espaces de négociation pour rendre possible la transition vers un système unique par point, le compte n’y est pas du tout. Dans ces conditions, la CFE-CGC, qui avait pris part [**au premier mouvement du 5 décembre**](https://www.cfecgc.org/actualites/reforme-retraites), a décidé de rejoindre l’appel intersyndical [**pour la mobilisation interprofessionnelle du 17 décembre**](https://www.cfecgc.org/actualites/mobilisation-du-17-decembre), appelant ses fédérations à se mobiliser et à prendre part aux manifestations organisées à Paris et en province.

Publié le **20 - 12 - 2019**

**Retraite universelle par points**

François Hommeril, président de la CFE-CGC, signe une tribune dans les Echos du 20 décembre. Il s'élève contre un projet inutile et dangereux qui "fait rentrer le monstre par une porte dérobée".



Au commencement, il y a un doute : quelle est donc cette réforme pour laquelle le pouvoir est prêt à prendre tous les risques politiques pour le bien des gens, contre leur volonté ? Et si ce projet est tellement juste et porteur de progrès, pourquoi ne pas l'appliquer immédiatement au lieu de prétendre rassurer en étalant sur le très long terme ce drap de bonheur, de justice et d'équité ?

Ensuite, se révèle le vrai visage de la réforme avec une étrangeté : pourquoi baisser l'assiette de cotisation au nouveau régime de 8 à 3 plafonds de Sécurité sociale ? Et ainsi priver le futur régime des cotisations nécessaires à équilibrer les droits déjà acquis.  Un trou qui se creusera méthodiquement pour atteindre 65 milliards d'euros et dont on nous dit que les réserves actuelles pourraient être mobilisées pour le combler. Exiger le maintien de l'assiette de cotisation, c'est défendre l'ensemble des salariés, tous salaires confondus, ayant constitué des réserves pour se prémunir des aléas économiques et des vagues démographiques que le projet veut utiliser à d'autres fins.

**Le progrès s'arrête là**

Après vient le débat sur la part des retraites dans le PIB. Comptabilisées dans les dépenses publiques, nos retraites sont mal vues par Bruxelles : 14 %, c'est beaucoup trop. Il faut abaisser ce chiffre comme la Commission le recommande inlassablement à la France depuis des années. Comme un aveu, le nouveau commissaire français se réjouit de cette réforme « nécessaire ». En France, le temps de vie en retraite a plus que doublé en soixante-dix ans par l'effet de la productivité, de la croissance et du progrès social. Ainsi, on déciderait que le progrès s'arrête là, que les futurs gains de productivité ne profiteront plus au travail et à la partie différée du salaire servie en retraite. Voilà le destin promis à la retraite par répartition dans un système unique à points : la décroissance, chacun étant invité, selon ses moyens, à mieux se pourvoir avec des régimes complémentaires par capitalisation.

Les avis convergent pour contredire la communication gouvernementale. Non, le futur système ne fait pas une bonne place aux carrières incomplètes, notamment celles des femmes qui seront défavorisées par l'âge et le niveau de pension. Les carrières dites « ascendantes », qui identifient la classe moyenne, seraient aussi défavorisées par l'abandon de la référence aux 25 meilleures années. Quant aux agents des fonctions publiques, ils sont inondés de belles promesses que chacun sait intenables avec un point d'indice bloqué depuis dix ans comme preuve de la valeur des engagements de l'Etat.

**Futur système « irréversible »**

Pourtant, le gouvernement s'arc-boute. Méprisant la pertinence des critiques et la justesse des revendications, il s'en tient à un défaut de pédagogie pour seule excuse du désordre et de l'inquiétude que son projet suscite dans le pays tout entier.

En diminuant l'assiette de cotisation, en décrétant la baisse nécessaire de la répartition dans le PIB, en renvoyant le calcul des pensions à une seule valeur de point aussi aléatoire que les crises économiques à venir sont certaines, le projet de l'exécutif rend nécessaire l'établissement de régimes complémentaires par capitalisation. Voilà pourquoi, toutes concessions faites aux grincheux, il faut rendre le futur système « irréversible ».

Dans un modèle social français déconstruit par trente années de réformes néolibérales, la retraite par répartition est la dernière citadelle à prendre. Depuis des lustres, les grands fonds de pensions internationaux lorgnent avec gourmandise sur la retraite française. Avec son projet de régime unique, le pouvoir fait rentrer le monstre par une porte dérobée.

En rentrant dans le mouvement de mobilisation contre un projet de réforme inutile et dangereux, la CFE-CGC et ses militants témoignent de leur volonté inébranlable de rester dans un système de garanties collectives, de contribuer à la solidarité nécessaire pour une société juste et pacifiée, et d’en être les acteurs responsables.

**François Hommeril, président de la CFE-CGC**